

Améliorer le parcours de soin en psychiatrie

Déclaration du groupe mutualité

La crise sanitaire a révélé de manière aigüe la carence de réponses en santé mentale en France où les troubles psychiques concernent un quart de la population.

Sur la base d'un constat partagé autour de l'insuffisance de l'offre, du manque de coopération entre les acteurs ou encore de fortes disparités territoriales, le CESE a souhaité proposer des solutions pour améliorer le parcours de soins.

Pour le groupe de la mutualité, la réponse à cette situation doit associer l'ensemble des actrices et acteurs : usagers, familles, aidants et professionnels du médico-social, du social et du sanitaire.

Ainsi, le rôle primordial des proches-aidants dans le parcours de vie et dans le parcours de soin doit être davantage pris en compte et soutenu autour de la prévention, de l'observance, ou de l'orientation dans le système de soin.

Concernant la préconisation du CESE qui vise à "accélérer le processus d'évaluation des expérimentations en cours pour déterminer [...] les conditions d'un remboursement par l'Assurance-maladie des consultations de psychologues", et dans la suite du rapport de la Cour des comptes, la Mutualité française s'est engagée à prendre en charge, au côté des autres familles de complémentaires santé, les consultations de psychologue.

Certaines mutuelles sont, par ailleurs historiquement parties prenantes dans le champ de la santé mentale à travers leurs programmes de prévention mais aussi la gestion d'établissements.

Enfin, le groupe de la mutualité insiste particulièrement sur la santé au travail et la santé mentale des plus jeunes et des personnes âgées qui sont particulièrement touchés par les conditions de vie liées à la crise sanitaire, notamment l'isolement. Les dispositifs "d'aller vers" doivent être renforcés comme le souligne l'avis ainsi que ceux qui s'appuient sur les pairs et qui ont plus d'impact auprès des jeunes.

Le groupe de la mutualité salue le travail des rapporteurs et a voté l'avis qui s'inscrit dans une démarche de respect des droits et de dignité des personnes.